

Cette dégressivité de 10 % de réduction à partir du 2^{ème} enfant présent, bénéficie aux familles saint germinoises composées de deux enfants au moins et fréquentant le même service à une même époque.

-que la facturation se fera au titre de la régie « restauration scolaire » celle-ci étant appelée à être modifiée lors d'une prochaine séance.
Ainsi fait et délibéré,

9 - MARCHÉ VIRIA – CHAUFFAGE BATIMENT – AVENANT N° 1

Par marché en date du 1^{er} janvier 2015, un contrat a été signé avec l'entreprise VIRIA pour la maintenance des installations de chauffage des bâtiments communaux, contrat d'une durée de 3 ans.

Le conseil,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

Valide la signature d'un avenant de prolongation portant la fin du contrat au 30 septembre 2018, permettant ainsi d'intégrer dans le cahier des charges de consultation les modifications apportées aux installations existantes.
Ainsi fait et délibéré,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 Heures

Le Maire,



Total des dépenses réelles de fonctionnement	2.032.841.28
023 – Virement à la section d'investissement	310.000.00
042 – Opération d'ordre de transfert entre section	59.406.00
Total des dépenses de fonctionnement	2.402.247.28 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
013 – Atténuations de charges	8.000.00
70 – Produits des services du domaine et ventes diverses	90.800.00
73 – Impôts et taxes	879.930.00
74 – Dotations, subventions et participations	360.250.00
75 – Autres produits de gestion courante	21.000.00
Total des recettes de gestion courante	1.359.980.00
76 – Produits financiers	6.949.00
77 – Produits exceptionnels	200.00
Total des recettes réelles de fonctionnement	1.367.129.00
EXCEDENT CUMULE DE FONCTIONNEMENT	1.035.118.28
Total des recettes de fonctionnement	2.402.247.28 €

- en section d'Investissement à 1.848.448.38 €
(dont RAR 567.668.35 € en dépenses)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
020 – Immobilisations incorporelles	1.000.00
021- Immobilisations corporelles	148.780.03
023 – Immobilisations en cours	15.000.00
Opérations d'équipement -107-106	1.033.000.00
Total des dépenses d'équipement	1.197.780.03
16 - Emprunt et dettes assimilées	13.000.00
020 - Dépenses imprévues	70.000.00
Total des dépenses financières	83.000.00
Total des dépenses réelles de l'exercice	1.280.780.03
Restes à réaliser 2017	567.668.35
Total des dépenses d'Investissement cumulées de l'exercice	1.848.448.38 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Total des recettes d'équipement	460.000.00
13 - Subventions d'investissement	460.000.00
Total des recettes financières	150.827.00
10 - dotations fonds divers	115.000.00
27 - autres immobilisations financières	35.827.00
Total des recettes d'investissement de l'exercice	610.827.00
021 - virement de la section de fonctionnement	310.000.00

040 - opération d'ordre de transfert entre section	59.406.00
Total des recettes d'ordre d'investissement	369.406.00
R001 - résultat antérieur reporté	868.218.38
Total des recettes d'investissement cumulées	1.848.448.38 €

Ainsi fait et délibéré

7 - RESTAURATION MUNICIPALE - TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

Le Conseil,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

Vote les tarifs à appliquer aux enfants et adultes fréquentant le restaurant municipal suivant la grille ci-dessous

COEF	TRANCHES	TARIFS RENTREE 2018-2019
1	0-330	0.98
2	331-450	2.12
3	451-620	2.81
4	621-695	3.76
5	696-750	3.83
6	751-840	3.98
7	841-900	4.27
8	> 900	4.40
Personnel communal et agent transféré CU		4.17
enseignant		5.44
Extra muros		5.44
Retardataire intra		5.75
Retardataire extra		6.49

Rappelle que pour ces tarifs :

- pour chaque tranche, le calcul de l'arrondi se fait à l'entier le plus proche <ou > à 5
-une dégressivité (tarif « fratrie ») est applicable aux enfants de la commune (sauf coefficient 1). Cette dégressivité de 10 % de réduction à partir du 2^{ème} enfant présent, bénéficie aux familles saint germinoises composées de deux enfants au moins et fréquentant le même service à une même époque (le mois pour le restaurant).

Ainsi fait et délibéré,

8 - GARDERIE SCOLAIRE - TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

Le conseil,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

Vote les tarifs 2018-2019 de la garderie scolaire municipalisée,

COEF	TRANCHES	MATIN	SOIR	MATIN/SOIR
1	0-620	1.01	1.32	2.24
2	621-900	1.02	1.42	2.44
3	> 900 et extra muros	1.11	1.64	2.76

Précise

-qu'une dégressivité (tarif « fratrie ») est applicable aux enfants de la commune.

**CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2018
COMPTE RENDU**



Adoption du compte rendu du conseil municipal du 12 mars 2018
Conseil en présence de madame le Receveur Municipal

1 - COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET COMMUNAL

Monsieur le Maire étant invité à quitter la salle,
Le Conseil,

A l'unanimité des membres présents et représentés,
Vote le compte administratif 2017 du budget communal celui-ci étant en parfaite concordance avec
le compte de gestion de Madame le Trésorier Principal
Celui-ci fait ressortir les résultats suivants :

Section D'Investissement

- Excédent de l'exercice	831.803.83 €
- Report	36.411.55 €
Résultat de clôture d'investissement	868.215.38 €
- Restes à réaliser 2017	
▪ Besoin de financement	567.668.35 €
Résultat cumulé	300.547.03 €

Section d'Exploitation

- Excédent de l'exercice	-148.014.30 €
- Excédent de fonctionnement	
Reporté (constaté au CA 2016)	1.183.132.58 €
Résultat cumulé	1.035.118.28 €

Le résultat cumulé de la section d'exploitation constitue le résultat à affecter
Ainsi fait et délibéré,

2 - ADOPTION DU COMPTE DE GESTION BUDGET COMMUNAL

Le conseil,
A l'unanimité des membres présents et représentés,
Adopte le compte de gestion du budget communal présenté par madame GAILLARD PRETI, receveur
municipal de la commune
Il reprend:
-le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016,
- tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés et ayant procédé à
toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.
et
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, y
compris celles relatives à la journée complémentaire
Ainsi fait et délibéré,

3 - BUDGET COMMUNAL 2018 - AFFECTATION DES RESULTATS 2017

Le conseil,
A l'unanimité des membres présents et représentés
Vote l'affectation du résultat de l'exercice 2017

1*) – couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »	NEANT
2*) – Affectation de la différence en recettes de fonctionnement en 002 excédent de fonctionnement reporté pour la somme de	1.035.118.28 €

Ainsi fait et délibéré,

4 - FISCALITE 2018 - VOTE DES TAUX

Le conseil,
A l'unanimité des membres présents et représentés,
Vote les taux de la fiscalité 2018, soit
Taxe d'habitation 6.83 %
Taxe foncière bâtie 24.09 %
Taxe foncière non bâtie 44.25 %
Ainsi fait et délibéré,

5 - SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Le conseil,
A l'unanimité des membres présents et représentés,
Les présidents d'associations étant invités à ne pas participer au vote
Vote les subventions allouées aux associations sur la base du document présenté.
Ainsi fait et délibéré,

6 - BUDGET PRIMITIF 2018 DE LA COMMUNE

Le conseil,
A l'unanimité des membres présents et représentés,
Vote le budget primitif 2018
Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente
délibération.

Celui-ci a établi avec la volonté de :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès des différents partenaires de la commune autant que possible.
- de maîtriser l'effort des contribuables par un maintien des taux appliqués.

Il s'équilibre tant au niveau des recettes et dépenses inscrites aux chapitres rappelés que dans les opérations : pépinières 106 - crèche 107

Conformément à la décision prise les crédits sont votés par nature et par chapitre.

- en section de Fonctionnement à **2.402.247.28 €**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
011 - Charges à caractère général	759.501.28
012 - Charges de personnel et frais assimilés	553.440.00
014 - Atténuations de produits	475.600.00
65 - Autres charges de gestion courante	208.600.00
Total des charges de gestion courante	1.997.141.28
66 - Charges financières	5.200.00
67 - Charges exceptionnelles	500.00
022 - Dépenses imprévues	30.000.00